



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

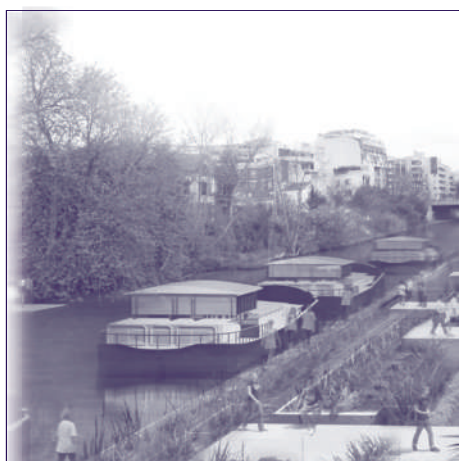
La qualité s'invente et se partage

Présenter

Observer

Guider

Rapport d'Activité 2011



Directeur de la Publication : Christian ROMON
Coordination et réalisation: Franck VERCRUYSSÉ

N° ISSN : 1770 - 9466

Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Grande Arche - Paroi Nord

92055 La Défense Cedex

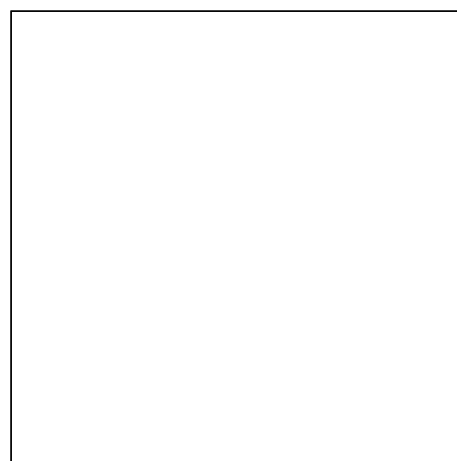
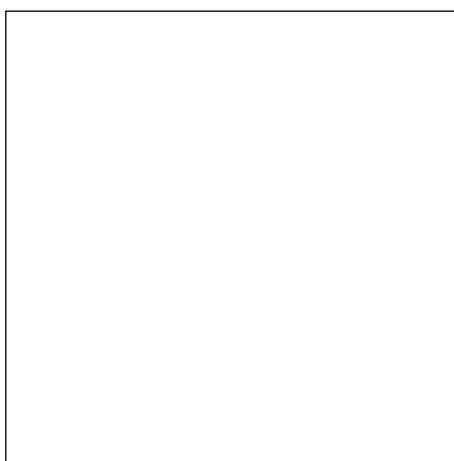
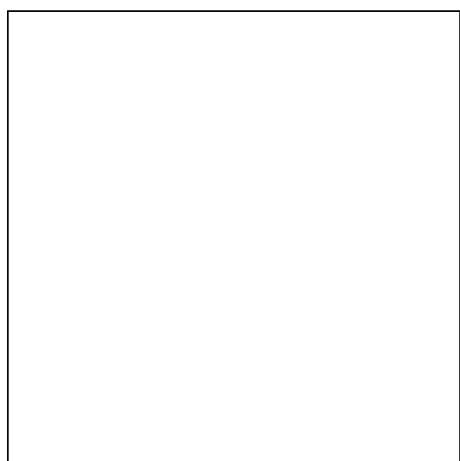
Téléphone : 01 40 81 23 30 - Télécopie : 01 40 81 23 78

www.miqcp.gouv.fr



*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

Rapport d'Activité 2011





SOMMAIRE

■	EDITORIAL	5
■ I.	ACTION INTERMINISTÉRIELLE.....	7
	Groupes de travail ministériels	8
■ II.	ÉTUDES ET RECHERCHES.....	13
	Modèle de contrat de maîtrise d'œuvre pour l'infrastructure.....	14
	Groupe de travail avec les professionnels de la scénographie.....	14
	Groupe de travail interprofessionnel animé par la Société Française d'Architecture.....	14
	Modèle de contrat OPC (ordonnancement, pilotage, coordination).....	14
	Groupe de travail CNOA pour la révision des contrats de maîtrise d'œuvre.....	15
	Maîtrise d'ouvrage publique : quelle démarche pour des projets durables ?.....	15
	Conseils et recommandations : les fiches " Médiations "	15
■ III.	MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC.....	17
	CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	18
	FORMATION ET SENSIBILISATION.....	30
	INFORMATION	37
■ IV.	L' ÉQUIPE	41





François KOSCIUSKO-MORIZET
Président
Maire de Sèvres
Vice-président du conseil général
des Hauts-de-Seine

La MIQCP depuis sa création, a toujours été convaincue par les vertus de l'échange entre les acteurs du projet, du dialogue avec les prestataires, du colloque démocratique avec les habitants, et ceci dans le but de partager le diagnostic, de choisir ensemble les orientations à prendre, construire collectivement le programme et défendre unanimement les solutions retenues.

Plus convaincue que jamais par l'intérêt du travail en commun, et toujours attachée à ses motivations d'origine, la MIQCP prône la vertu du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre dans la compréhension mutuelle des enjeux du projet. Aussi a-t-elle encouragé en 2011 l'introduction dans le code des marchés publics de méthodes qui favoriseront ce dialogue tant souhaité par tous, dans les procédures de consultation de maîtrise d'œuvre qui n'en bénéficiaient pas suffisamment jusqu'alors.

L'esquisse de concours bénéficie des possibilités de progresser lors des études d'avant projet ultérieures à la conclusion du marché. Ces études d'avant projet sont un temps d'échange et de dialogue entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage et permettent de faire évoluer le projet pour une meilleure réponse aux besoins de la maîtrise d'usage. Les procédures de dévolution qui dérogent au concours devaient aussi bénéficier de cette vertu du dialogue instructif du projet.

Fermement engagée en faveur de tout mode de consultation qui favorise l'appropriation par les équipes de concepteurs des problématiques des collectivités, la MIQCP a suggéré ou conforté trois dispositifs de sélection de la maîtrise d'œuvre qui participent à cette préoccupation : la maturation de l'interface programme projet.

La remise de prestation en procédure adaptée, qui doit désormais être indemnisée, constitue une opportunité de dialogue tout autant qu'une garantie de faire porter l'entretien de sélection en priorité sur le fond. Elle permet de mettre à l'épreuve, avant le choix de la maîtrise d'œuvre, la capacité des deux acteurs à parvenir à une compréhension mutuelle de l'esprit et des enjeux du programme. Cette manière d'entrer en matière est une bonne alternative au jeu risqué du marchandage autour de la proposition d'honoraires.

La procédure négociée spécifique est désormais prépondérante sur l'appel d'offres dans le cas où la procédure du concours n'est pas obligatoire et n'est pas retenue par le maître d'ouvrage, ceci dans la perspective de permettre, avant de choisir l'attributaire, des échanges constructifs sur les modalités d'organisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la méthodologie qui sera mise en œuvre et les dispositions contractuelles.

Enfin, le dialogue compétitif s'impose comme substitut au marché de définition lorsque pour des projets de restructuration, de changement d'usage d'un ensemble immobilier ou pour la réalisation d'un projet urbain ou paysager, la maîtrise d'ouvrage souhaite pouvoir explorer différentes solutions répondant à son programme. Le dialogue compétitif autorise la mise à l'épreuve bilatérale d'hypothèses, la mise en place d'un questionnaire posé par des équipes de concepteurs à l'intention d'une maîtrise d'ouvrage qui va s'en saisir pour affiner son cheminement.

.../...

La crise économique impose des arbitrages budgétaires drastiques. Les enjeux du développement durable commandent une remise en question de nos méthodes de gestion et de gouvernance du projet. La dépense publique affectée à l'aménagement et à la construction demande plus de discernement encore. Le processus de projet enfin doit adapter ses méthodes ; ce que nous avons tenté de démontrer dans notre ouvrage : "Maîtrise d'ouvrage publique, quelle démarche pour des projets durables ?".

Nous demeurons convaincus que le concours suivi des missions de conception du projet demeure la voie idéale comme processus de fabrication et de perfectionnement du projet. Toutefois, les petits projets qui ne légitiment pas toujours le recours au concours, et pour lesquels la maîtrise d'ouvrage souhaite choisir entre diverses solutions méritent bien un axe de travail alternatif. Les ambitions urbaines dont la complexité rend indispensable la confrontation des systèmes d'intentions à des pistes de solutions, de faisabilités méritent bien plus que des démarches sérieées, voire anonymes qui ne laissent pas leur place à l'échange de points de vue.

La multiplicité des situations en présence, les petits projets, les situations complexes en recherche d'ambitions argumentées, les attentes du corps social sont autant de situations qui appellent un cheminement itératif programme projet en continu, alternatif à un système de montage séquentiel du projet.



I

ACTION INTERMINISTÉRIELLE

La présence de la MIOCP dans les instances et les groupes de travail interministériels lui permet d'apporter les enseignements tirés de son contact quotidien avec les praticiens de la commande publique aux évolutions envisagées. Elle peut ainsi proposer les mesures susceptibles de favoriser la qualité des constructions publiques.

Groupes de travail ministériels

L'année 2011 a été marquée par une forte implication de la MIQCP dans les échanges interministériels préalables à la modification du code des marchés publics, avec une contribution particulière sur la nouvelle rédaction de l'article 74 traitant de la maîtrise d'œuvre.

Services du Premier ministre

Secrétariat général aux Affaires européennes (SGAE)

La Commission européenne a publié en 2011 un Livre vert portant sur la modernisation de la pratique de l'Union européenne en matière de marchés publics qu'elle a soumis à la consultation des États membres.

Dans ce cadre, le SGAE a organisé en 2011 des réunions interministérielles tendant à élaborer la contribution de la France au regard des questions posées. La Mission a participé à ces réunions en faisant prévaloir les spécificités de la commande publique en matière de constructions publiques. La MIQCP a, en particulier, fait valoir la nécessité d'ouvrir le recours à la procédure négociée pour la commande de prestations intellectuelles. La France a demandé que la procédure négociée deviennent une procédure de droit commun.

Suite au Livre vert, la Commission a sorti en décembre 2011 deux projets de directives devant se substituer aux directives "marchés publics" 2004/17 et 2004/18 du 3 mars 2004 et un projet sur les concessions devant être examinés en 2012.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM)

Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)

Groupe de travail AFNOR

Sur sollicitation du MEEDDM, la MIQCP reste impliquée dans les travaux du groupe de travail français constitué au sein de l'AFNOR relatif à la "Normalisation de la terminologie des sociétés de conseil en ingénierie pour les bâtiments, les infrastructures et les unités industrielles".

L'objectif de ce groupe de travail est de contribuer à développer un glossaire de mots-clés relatifs aux étapes fonctionnelles d'un projet relevant des services d'ingénierie, dans les domaines de la construction de bâtiments et d'infrastructures.

Ce groupe de travail contribue à un travail de normalisation de la terminologie relatives aux missions d'ingénierie, mené au niveau européen. L'enjeu de ces groupes de travail est de parvenir à une équivalence des vocabulaires employés lors des projets de construction impliquant des équipes d'ingénierie et d'architecture, afin de faciliter la circulation des services d'ingénierie sur le marché européen.

Participation aux travaux du groupe d'experts PRAM

La MIQCP continue à apporter son concours à la mise à jour du Progiciel de Rédaction Automatisé des Marchés (PRAM).

L'année 2011 a permis d'actualiser le PRAM "maîtrise d'œuvre" pour prendre en compte les nouvelles modifications apportées au code des marchés publics et d'engager un travail sur l'élaboration d'un accord-cadre pour la commande de travaux.

Apports ponctuels d'expertise dans le cadre des réflexions pilotées par le ministère du logement sur l'urbanisme de projet

La MIQCP a été sollicitée par la DGALN pour apporter sa contribution, notamment au regard des procédures à substituer aux marchés de définition.

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD)

Participation au Collège "Maîtrise d'ouvrage des projets"

Ce collège réactivé par le CGEDD est l'occasion de procéder à des échanges d'expérience entre grands maîtres d'ouvrages publics, notamment dans l'objectif de mieux affirmer la professionnalisation de cette fonction.

Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)

Direction Générale des Patrimoines (DGP)

Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes

La MIQCP est membre du Cercle de parrainage.

Conseil des Collectivités territoriales pour le développement culturel

La MIQCP est intervenue devant la commission pour présenter le guide "Maîtrise d'ouvrage publique : quelle démarche pour des projets durables ?".

Architectes conseils du service des Musées de France

La rencontre, devenue traditionnelle, d'information et d'échanges avec les architectes-conseils du service des Musées de France a permis d'évoquer différents sujets d'actualité comme la pertinence de l'emploi de la procédure de conception-réalisation appliquée à un musée, les modalités de mise en œuvre des accords-cadres pour des opérations de longue durée, type musée dans des monuments historiques, où le phasage est nécessaire pour des raisons budgétaires, et de procéder à des échanges sur le projet de guide concernant la démarche pour des projets durable.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MEFI)

Direction des Affaires Juridiques (DAJ)

Suppression de la procédure des marchés de définition et évolution de la procédure de

passation des marchés de maîtrise d'œuvre

- L'introduction de la procédure du dialogue compétitif en maîtrise d'œuvre pour la réalisation de projets urbains (article 74 du CMP)

La procédure formalisée de commande publique la mieux à même de servir les objectifs de la maîtrise d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour la réalisation de projets urbains était hier la procédure des marchés de définition. Cette procédure consistait dans un premier temps à confier, après mise en concurrence, trois marchés de définition à trois équipes de maîtrise d'œuvre pour réfléchir à une solution pour mener à bien les objectifs du maître d'ouvrage et ensuite, conclure avec l'auteur de la meilleure proposition un marché de maîtrise d'œuvre urbaine pour élaborer le projet urbain proposé et retenu. La Cour de Justice de l'Union européenne a sanctionné cette procédure par décision du 10 décembre 2009, aux motifs que cette dernière n'était pas prévue par les directives "marchés publics" de 2004 et qu'elle était contraire aux principes du droit européen en la matière.

Suite à la suppression de la procédure des marchés de définition dans le code des marchés publics pour donner suite à la décision de la Cour, la MIQCP a proposé d'introduire dans ce même code, pour la maîtrise d'œuvre, la procédure du dialogue compétitif prévue par les directives "marchés publics" de mars 2004 et par le CMP, sauf pour la maîtrise d'œuvre dans le code, précisément parce qu'existait la procédure des marchés de définition.

Cette nouvelle procédure de dialogue compétitif instituée pour améliorer la commande d'achats complexes permet une synergie programme/projet indispensable aux projets urbains. Le dialogue qu'elle crée entre la maîtrise d'ouvrage et les candidats sélectionnés enrichit le programme, favorise la proposition de solutions de qualité et le choix d'une solution optimale pourvu que le travail demandé soit encadré et correctement indemnisé. Le déroulement même de la procédure s'inscrit dans un processus de maturation de la commande et du projet qui est fondamental pour faire la ville. La Mission a proposé et obtenu l'indemnisation des prestations fournies par les candidats dans le cadre du dialogue à concurrence de 80% (comme en matière de concours de maîtrise d'œuvre).

Les autres procédures formalisées et, notamment le concours qui garde toute sa pertinence pour des opérations sans complexité, n'apportent pas la souplesse nécessaire au vu des contraintes pour mener à bien un projet urbain. C'est pourquoi il est judicieux de permettre le recours à la procédure du dialogue compétitif en maîtrise d'œuvre quand les conditions sont réunies (opération complexe).

La procédure de mise en concurrence sous forme de dialogue compétitif débouchant sur l'attribution d'un accord-cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre urbaine est un moyen pour répondre à la spécificité de l'élaboration des projets urbains et devrait globalement permettre de conserver l'essentiel de la démarche des marchés de définition qui a fait ses preuves et à laquelle les maîtres d'ouvrage étaient attachés.

Les avantages de la procédure évoqués ci-dessus fondent également la possibilité de l'utiliser pour des opérations de réhabilitation d'ouvrages complexes.

Aussi le décret du 25 août 2011 modifie-t-il le CMP en inscrivant dans son article 74 dédié à la maîtrise d'œuvre, la possibilité pour réaliser des projets urbains ou des opérations de réhabilitation, de recourir à la procédure de dialogue compétitif avec indemnisation à 80% minimum du coût des prestations demandées et avec possibilité de faire intervenir un jury donnant son avis dans le cadre de sa mise en œuvre.

- Autres mesures proposées et retenues en vue de la modification de l'article 74 du CMP suite au décret du 24 août 2011

Pour les commandes de maîtrise d'œuvre inférieures aux seuils européens (130 000 euros pour l'Etat et 200 000 euros pour les collectivités territoriales) en procédure adaptée, le maître d'ouvrage peut demander, si cela s'avère opportun, des prestations dans le cadre de la mise en concurrence sans pour autant faire un concours. Si telle est l'option retenue, le maître d'ouvrage a désormais l'obligation de verser une prime aux candidats qui ont remis des prestations à hauteur d'au moins 80% de leur coût.

En cas de commandes de maîtrise d'œuvre supérieures aux seuils européens, la procédure formalisée de principe est le concours pour la construction de bâtiments neufs. Dans les autres cas (réhabilitation, ouvrage d'infrastructure...), la procédure négociée doit désormais être retenue dans tous les cas énumérés par l'article 35 du code, ces cas étant calqués sur ceux autorisés par la directive de mars 2004. Cette obligation de recourir à la procédure négociée, pertinente en maîtrise d'œuvre, lorsqu'elle est possible, a été proposée par l'ordre des architectes. La Mission a rédigé un projet en ce sens qui est aujourd'hui inscrit l'article 74 du code.

La réforme de l'article 74 a été accompagnée de recommandations et de guides à l'attention des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. La Mission a rédigé une fiche Médiations n°23 dédiée à ces modifications.



II

ÉTUDES ET RECHERCHES

*Les méthodes proposées
ou les recommandations de la MIQCP
se doivent d'être en parfaite adéquation avec le
besoin du terrain. Pour nourrir son propos,
la Mission enquête sur les pratiques
quotidiennes des acteurs de la commande.
Elle organise des groupes informels
de discussion où les professionnels mettent
en perspective leur connaissance du système
français, dans ses points forts et ses points
faibles, afin d'en anticiper, si nécessaire,
les ajustements.*

Modèle de contrat de maîtrise d'œuvre pour l'infrastructure

L'objectif de sensibilisation en faveur de la qualité, au regard du nombre et de la disparité des collectivités susceptibles de commander un ouvrage de bâtiment ou une infrastructure publique, passe par la communication. C'est ainsi que la Mission Interministérielle publie régulièrement plusieurs catégories d'ouvrages : une série de guides à caractère technique, des fiches, généralement à caractère juridique, dites fiches "Médiations", ainsi que des outils pratiques d'aide à la rédaction. Ces ouvrages, habituellement diffusés en version "papier", sont de plus en plus téléchargés à partir du site Internet de la Mission.

A l'image des travaux initiés par l'ordre des architectes qui ont conduit à des modèles de marché public de maîtrise d'œuvre en bâtiment, CICF Infra a pris l'initiative en 2008 de créer un groupe de travail en vue de la rédaction d'un contrat guide pour les marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine des infrastructures.

La MIQCP a participé activement aux travaux de ce groupe qui rassemble les principaux partenaires de la maîtrise d'œuvre. Les travaux du groupe ont pu être finalisés en 2011 avec la production d'un outil interactif permettant au maître d'ouvrage de procéder à une rédaction dynamique des documents de la consultation et du projet de marché.

Groupe de travail avec les professionnels de la scénographie

A la demande de l'association des scénographes et de la fédération nationale des entreprises publiques locales, la MIQCP a participé durant l'année 2011 à un groupe de travail pour élaborer un guide méthodologique sur les projets d'expositions à l'attention des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, EPL, SEM ...) et des professionnels concernés. La MIQCP apporte son expertise en matière de commande publique et pour les projets d'exposition liés à une opération de construction publique relevant de la loi MOP.

Le guide abordera notamment les processus de réalisation des expositions, les missions à confier aux scénographes, la commande et le contenu des contrats, la propriété intellectuelle, les responsabilités et garanties... Le travail se poursuivra en 2012 pour une finalisation en fin d'année.

Groupe de travail interprofessionnel animé par la Société Française d'Architecture

Ce groupe s'est réuni sous le nom de "comptoir de la maîtrise d'œuvre" avec une fréquence mensuelle pour réfléchir aux conditions d'une refondation de la relation entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. L'objectif serait, sous réserve de la mobilisation des financements nécessaires de déboucher sur l'écriture d'un livre. La MIQCP participe assidûment aux échanges du groupe en y apportant le regard du maître d'ouvrage.

Modèle de contrat OPC (ordonnancement, pilotage, coordination)

A partir d'une rédaction élaborée par les professionnels de l'OPC, un groupe de travail associant toutes les composantes de la maîtrise d'œuvre a été mis en place au début de l'été 2011. Il s'est réuni depuis avec une périodicité mensuelle pour examiner en détail les clauses d'un contrat de mission OPC séparé (c'est-à-dire lorsque la mission OPC n'est pas confiée au maître d'œuvre). La MIQCP veille au bon équilibre des clauses du contrat ainsi qu'à leur conformité aux textes (code et loi MOP).

Groupe de travail CNOA pour la révision des contrats de maîtrise d'œuvre bâtiment

La Commission "Commande publique" du CNOA a remis en chantier les contrats de maîtrise d'œuvre bâtiment, notamment pour procéder à leur mise à jour juridique. La MIQCP est très active au sein du groupe de travail interprofessionnel constitué à cet effet qui se réunit environ une fois par mois.

Maîtrise d'ouvrage publique : quelle démarche pour des projets durables ?

Ce guide, paru en septembre 2011, s'appuie sur le travail de trois prestataires extérieurs (Alain Bornarel, Véronique Lancelin et Philippe Madec). Il réaffirme fortement la dimension culturelle comme quatrième pilier du développement durable et en particulier la place de l'architecture, les labels et certifications ne devant rester que des outils au service de projets chaque fois spécifiques. Il est structuré en trois parties : les fondamentaux de la démarche de développement durable, les principes d'une conception durable et les conditions de mise en œuvre d'un projet durable. Il est complété d'annexes et d'illustrations. Ce guide ne propose pas de bouleverser la démarche de projet ni de créer de nouveaux métiers mais d'enrichir l'appréhension des problèmes, de favoriser les échanges de points de vue, en particulier entre architectes et bureaux d'études, d'engager des démarches participatives intégrant notamment les usagers et les partenaires de la société civile. La nécessité de la programmation et du projet de vie se trouve renforcée. La raréfaction des finances publiques impose de déterminer des stratégies patrimoniales en lien avec les politiques locales afin d'engager des projets répondant au mieux à leur usage et valorisant les capacités de l'existant.

Conseils et recommandations

Outil pratique n°4 : Exemple commenté d'accord-cadre monoattributaire de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation de bâtiment

Dans le souci de fournir aux maîtres d'ouvrage des documents opérationnels, la MIQCP a rédigé un exemple d'accord-cadre monoattributaire pour une opération de réhabilitation de bâtiment. Cet exemple a été publié en février 2011 et est disponible sur le site Internet de la Mission dans la rubrique "Outils pratiques".

Il est composé de l'avis d'appel public à la concurrence, du règlement de consultation et du projet d'accord-cadre. Chacun des documents est commenté en tant que de besoin. L'exemple choisi est la réhabilitation d'une résidence universitaire de 145 chambres. Bien entendu, il est à adapter à chaque opération.

Dans le cadre de la réhabilitation d'un ouvrage, l'accord-cadre peut apporter continuité et souplesse et donc, efficacité. Il est, en particulier, adapté lorsque le maître d'ouvrage veut confier successivement à la même équipe de maîtrise d'œuvre la mission du diagnostic puis la mission de base.

Choix a été fait dans l'exemple présenté d'un accord-cadre léger permettant souplesse et adaptabilité pour optimiser la commande et, par conséquent, l'opération.

Il est aussi pertinent pour réaliser des projets urbains.

Médiations n°22 : La dématérialisation des marchés publics et son impact sur les marchés de maîtrise d'œuvre

A l'occasion d'un projet de construction, il est désormais possible d'envisager une nouvelle manière de travailler. Elle associe l'ensemble des acteurs de la construction autour de la même maquette numérique et y projette le futur pour son exploitation et son usage. Dans la perspective d'une modernisation du secteur de la construction dans ce domaine, il est impératif que ses acteurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises se saisissent de ce sujet et se l'approprient. L'occasion leur en est donnée avec la dématérialisation des marchés publics. Cette fiche Médiations a pour vocation de présenter les outils intellectuels, juridiques et techniques utiles à cette dématérialisation. Elle ouvre aussi sur les perspectives qu'offre la maquette numérique, susceptible d'accompagner une autre ambition, celle du développement durable.

Médiations n°23 : De nouvelles règles pour la passation des marchés publics en matière de construction publique et de projets urbains

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage publique, la MIQCP s'est proposée de faire connaître aux maîtres d'ouvrages publics les principales modifications sur la passation des marchés de maîtrise d'œuvre issues du décret du 25 août 2011 modifiant le code des marchés publics. Dans ce document d'octobre 2011, la MIQCP rappelle les différentes possibilités de passation des marchés de maîtrise d'œuvre et souligne que, dans le cas où la mise en concurrence comporte une remise de prestation, celle-ci doit désormais être indemnisée à hauteur d'au moins 80% de l'estimation de son coût. En procédure formalisée, la fiche Médiations met en exergue le fait que le nouveau texte privilégie la procédure négociée spécifique à l'appel d'offres dès lors qu'il n'y a pas recours à la procédure du concours. Pour une opération de réhabilitation de bâtiment relevant de la loi MOP, le maître d'ouvrage doit ainsi recourir à la procédure négociée tout en justifiant ce choix en s'appuyant sur l'article 35-I 2e du code et l'article 2 de la loi MOP.

Enfin, cette fiche développe la nouvelle possibilité de recourir à la procédure de dialogue compétitif en matière de réhabilitation d'ouvrage et, surtout, pour les projets urbains.

Au-delà de la présentation de ces nouvelles mesures propres à la maîtrise d'œuvre, la fiche souligne notamment l'introduction dans un nouvel article 73 du CMP de deux nouveaux marchés globaux caractérisés par un engagement sur performance ou encore, énonce les nouvelles règles applicables aux offices publics de l'habitat social.



III

MISSIONS AUPRÈS DU PUBLIC

La mission première de la MIQCP est d'aider à mettre en place les conditions de la qualité des ouvrages édifiés pour le compte des collectivités publiques. A ce titre, elle assure un rôle de conseil, d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage publics et des prestataires qu'ils associent à leurs projets.

Les architectes consultants

CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La préoccupation constante de la MIQCP est de se mettre au service des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. L'activité de conseil et d'assistance au quotidien, malgré les fortes contraintes qu'elle implique, lui permet, outre le service rendu, de conserver une connaissance fine de la réalité des pratiques et de mesurer les attentes particulières des acteurs de la commande architecturale et urbaine.

La Mission interministérielle s'est attachée, depuis ses origines, le concours d'architectes libéraux. Les architectes consultants de la MIQCP, professionnellement reconnus, sont appelés à aider ponctuellement la Mission dans ses travaux de réflexion sur les processus de commande, mais sont surtout amenés à la représenter dans les jurys, notamment de concours, des maîtres d'ouvrage publics qui font appel à la MIQCP.

Comme chaque année, l'ensemble des architectes consultants a été réuni le 17 février 2011 à la Grande Arche de la Défense.

Parmi les thèmes d'échanges ont été abordées les questions de l'architecture et du développement durable, de la place des architectes consultants dans les jurys de concours.

Par ailleurs, le marché liant les consultants arrivant à échéance, la MIQCP a confié le soin à la mission achat du Ministère de la Culture de diffuser un Avis d'Appel Public à la Concurrence en vue du renouvellement de ses architectes consultants. La consultation a été lancée le 5 octobre 2011. La procédure retenue par le ministère de la culture a été l'appel d'offres. La limite de dépôt des candidatures fixée au 16 novembre 2011. Les candidatures recevables ont fait l'objet d'un examen des offres demandées dans le cadre de cette procédure. Un comité de sélection réuni sous la présidence de M. Kosciusko-Morizet a procédé à l'examen des dossiers d'offres. Les candidats devaient proposer au titre de leur offre :

- un mémoire méthodologique devant témoigner de l'engagement du candidat en faveur de la qualité architecturale, traduire l'intérêt que celui-ci y attache, par les arguments qu'il avançait en faveur de la qualité architecturale, le sens qu'il en donnait et les méthodes qu'il était susceptible de mettre en œuvre pour expliquer les projets.
- trois affiches défendant les spécificités des projets réalisés par le candidat et devant à leur tour mettre en évidence le discours explicite et les qualités de conception permettant de rendre compte du travail de l'architecte. Le candidat devait illustrer par ces affiches les précisions qu'il saurait apporter dans un jury de concours en terme de compréhension de ce qui peut distinguer différents projets : capacité à révéler le système d'intention de leurs concepteurs et capacité à expliquer les projets de façon pédagogique par un décryptage attentif des plans.

Le Comité de sélection réunit sous l'égide de la MIQCP le 13 décembre 2011 et présidé par

son président, réunissait :

- Bertrand-Pierre Galey, directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture, au ministère de la culture et de la communication ;
- Stéphanie Dupuy-Lyon, sous-directrice de la qualité du cadre de vie à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
- Christian Romon, secrétaire général de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques ;
- Patrick Chotteau, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, secrétaire général adjoint de la MIQCP ;
- Véronique Le Bouteiller, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, chargée de mission auprès du secrétaire général de la MIQCP ;
- François Douçot, Architecte conseil MEDDTL ;
- Odile Bermond-Porchon, architecte ;
- Nicole Loupiac-Roux, architecte, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Toulouse.

A l'issue de cet examen marqué par un débat passionné, le comité a sélectionné ses nouveaux architectes consultants. Au nombre de 50, ces architectes représenteront la MIQCP pendant les quatre années à venir, à savoir : ALLUIN Philippe, BERLOTTIER Jean-Vincent, BONNEVILLE Philippe, BOUCHEZ Gilles, BOUGEARD Christian, BUGAUT Laurent, CHALLES Philippe, CHAMBLAS Lydie, CHASSAIS Jean-Luc, CHESNOT Henry, COLOMBIER Patrick, COSTE Emmanuel, COURCIER Laurent, DANIEL Régis, DECARIS Bruno, DELORD Dominique, DESHOULIERES Dominique, DESMOULIN Bernard, DIGARD François, DREVET Christian, DUBOIS Philippe Charles, DUBOR Bernard, DUCHIER Jean-Louis, DUVERT Jocelyne, FANZUTTI Daniel, FERMAND Catherine, FICHET Philippe, FRANZEN Manuela, GUFFROY Jean-François, HANNOUZ Aline, HELLIN Brigitte, JAVAL Laurence, JOLY Serge, JUMEAU Anne-Françoise, LEFEBVRE Stéphane, LENGART Denis, LOIRET Paul-Emmanuel, MEINHARDT Eva, MIKOU Salwa, NICOLAS Frédéric, PLAZE Jean-François, RENAUD Antoine, RIPAUT Jacques, SARFATI Alain, SPITZ Michel, STOFFEL Séverine, TESSIER Dominique, WARNANT Patrice, YEDID Adam, ZANASSI Anne-Charlotte.

La MIQCP accueille à la suite de ce renouvellement 24 nouveaux architectes dont quelques jeunes architectes gratifiés par les Nouveaux Albums de la Jeune Architecture. 26 architectes déjà consultants ont su passer la barre de cette consultation à laquelle de nombreux candidats présentaient d'excellentes prestations.

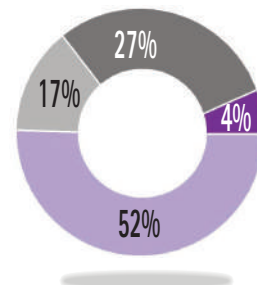
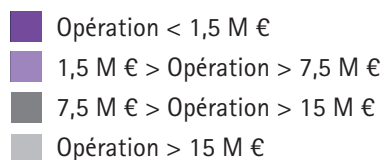
Intervention dans les jurys

Les architectes consultants ont participé en 2011 à 204 réunions de jury.

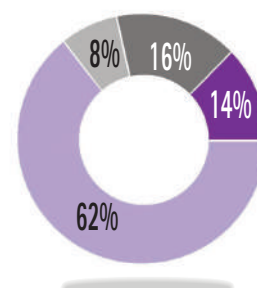
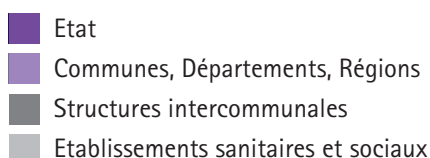
La liste de celles-ci, montrant la diversité des opérations pour lesquelles la MIQCP est sollicitée, figure dans les pages suivantes.

Ces interventions qui concernent très majoritairement (de l'ordre de 80%) des équipements appartenant aux domaines de l'enseignement, de la santé, de la culture et des sports et loisirs, peuvent s'analyser :

• En fonction du montant des opérations :



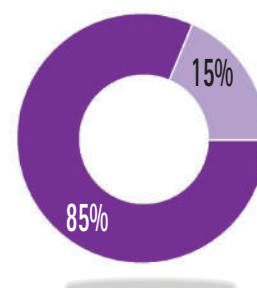
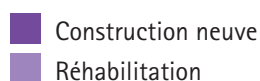
• En fonction de la nature du maître d'ouvrage :



On constate que 86% des interventions des architectes consultants sont effectuées pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

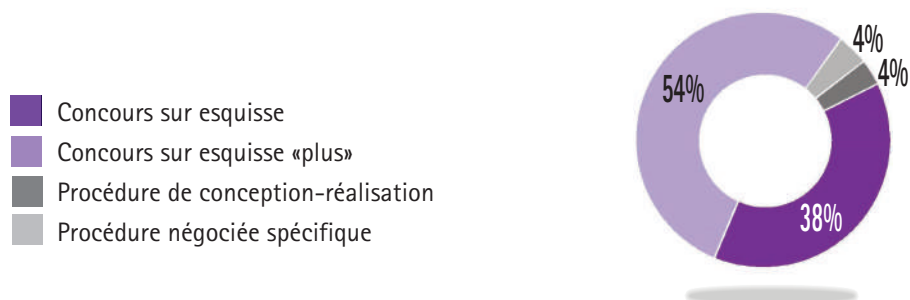
Ce résultat est conforme à celui mesuré par la MIQCP dans le cadre d'enquêtes effectuées sur une dizaine d'années, à partir des annonces parues dans le BOAMP. En effet, ces enquêtes montraient que 85% à 90% des consultations de maîtrise d'œuvre sont lancées par les collectivités territoriales.

• En fonction de la nature de l'opération :



Les résultats issus des enquêtes précitées situaient la part du neuf entre 60% et 70% suivant les années. Le fait que les architectes-consultants soient essentiellement appelés dans les procédures de concours explique que la part du neuf représente un pourcentage encore plus élevé (85%) pour les opérations suivies par la Mission, le concours étant obligatoire pour les opérations de constructions neuves au-dessus des seuils européens.

- *En fonction du mode de consultation :*



Les architectes-consultants de la MIQCP interviennent le plus souvent dans des jurys de concours; c'est l'activité principale et traditionnelle de ces consultants.

Rappelons que cette présence de la MIQCP dans les consultations de maîtrise d'œuvre constitue une source importante d'informations en provenance du terrain et essentielle pour l'élaboration des recommandations de la Mission.

La participation des architectes consultants aux jurys

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
JANVIER					
03/01	TARARE	Réhabilitation d'un théâtre	Ville de Tarare	S	Fanzutti
06/01	SARTROUVILLE	Construction d'un centre social	Ville de Sartrouville	J	Dubor
06/01	STRASBOURG	Extension du Palais de la Musique et des Congrès	Ville de Strasbourg	S	Bonneville
06/01	REYRIEUX	Construction d'une salle culturelle	Ville de Reyrieux	J	Drevet
11/01	CORTE	Construction d'un centre de recherche	Université de Corse	S	Daniel
11/01	PONT-L'ÉVÊQUE	Construction d'un espace culturel et sportif	Ville de Pont-l'Évêque	J	Guyard
11/01	MALESHERBES	Construction d'une maison de l'enfance	CC du Malesherbois	J	Bonneville
13/01	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	Construction d'une cuisine centrale	SIRCO Saint-Jean-de-la-Ruelle	S	Chassais
14/01	AUBENAS	Construction d'un complexe aquatique	SEMVA Ardèche	S	Duchier
14/01	MANTES-LA-VILLE	Construction d'une maison des associations	Ville de Mantes-la-Ville	S	Chotteau
18/01	POITIERS	Construction d'un bâtiment de neuro-cardio.	CHU de Poitiers	S	Dubois
19/01	SAINT-DENIS	Constr. d'un groupe scolaire et logements étudiants	Ville de Saint-Denis	J	Zanassi
19/01	ALBENS	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Albens	J	Spitz
20/01	REZÉ	Construction d'un CIAP	Ville de Rezé	S	Zanassi
24/01	PLOUFRAGAN	Construction d'un EHPAD à Pleubian	Côtes-d'Armor Habitat	S	Guervilly
25/01	EVRY	Extension de la cantine d'un collège	Conseil général de l'Essonne	S	Ripault
26/01	BOURG-LA-REINE	Construction d'une médiathèque	Ville de Bourg-la-Reine	J	Duchier
FÉVRIER					
01/02	OSNY	Construction d'une maison de l'enfance	Ville d'Osny	S	Guyard
03/02	NANTERRE	Construction d'un PMI	Conseil général des Hauts-de-Seine	S	Javal
03/02	MEAUX	Construction d'un pôle culturel	CA du Pays de Meaux	S	Bouchez
04/02	LAON	Construction d'un centre de secours et d'incendie	SDIS de l'Aisne	J	Bonneville
07/02	VALENCE	Construction d'un complexe sportif	Conseil général de la Drôme	J	Le Bouteiller
08/02	NANTES	Construction d'un bâtiment tertiaire	Nantes Métropole	J	Bouchez
10/02	LA-CHARTRE-SUR-LOIR	Reconstruction d'un EHPAD	Ville de La-Chartre-sur-Loir	J	Warnant
11/02	PARIS	Construction d'un aquarium/laboratoires	Université Pierre et Marie Curie	AdC	Delord
15/02	ORLÉANS	Construction d'un bâtiment de recherche	INRA	S	Deshouillères
18/02	MONTARGIS	Extension du musée Girodet	Agglomération Montargeoise	S	Tabet
18/02	AIFFRES	Construction d'une salle omnisports	Ville d'Aiffres	S	Warnant
18/02	LILLE	Réhabilitation de la DREAL	DREAL Nord-Pas-de-Calais	S	Duvert
23/02	STRASBOURG	Aménagement d'un pôle de services	Ville de Strasbourg	J	Dubois
23/02	BERCK	Construction d'un complexe cinématographique	CC Opale Sud	S	Warnant
24/02	NANTES	Construction d'une base de loisirs	Conseil général de Loire-Atlantique	J	Mauffret
25/02	TOULOUSE	Construction de bureaux	MEEDDM - SCHAPI	J	Colombier
25/02	VILLENEUVE-SUR-LOT	Réhabilitation de l'ancienne gare	CC du Grand Villeneuveois	S	Bassez
28/02	BOIS-GRENIER	Construction d'un musée à Fromelles	CC de Weppes	S	Chassais
MARS					
01/03	CLERMONT-FERRAND	Construction de 93 logements sociaux	Logidome	S	Drevet
01/03	BORDEAUX	Construction d'un équipement sportif	Conseil général de la Gironde	S	Lajus
02/03	ANGERS	Construction d'un complexe aquatique	Société d'Aménagement d'Angers	J	Brout
02/03	CLAMART	Restructuration du campus scolaire	Ville de Clamart	J	Weissmann
07/03	SAINT-HÉAND	Construction d'une nouvelle mairie	Ville de Saint-Héand	S	Chapuis
07/03	STRASBOURG	Réaménagement de la place du Château	Communauté urbaine de Strasbourg	J	Tabet

*S : Sélection des candidats
 J : Jugement
 AdC : Audition des Candidats
 PNS : Procédure Négociée Spécifique
 C-R : Conception-Réalisation
 A : Autres

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
11/03	TRÉLAZÉ	Construction d'un EHPAD	Résidence "Les plaines"	J	Bermond-P.
14/03	LA-CHARTÉ-SUR-LOIR	Construction d'un EHPAD	Ville de la Chartre-sur-Loir	J	Warnant
15/03	BERNES-SUR-OISE	Extension de la mairie	Ville de Bernes-sur-Oise	A	Zanassi
15/03	PLOMODIEM	Construction d'une nouvelle mairie	Ville de Plomodiem	J	Decaris
16/03	PARAY-VIELLE-POSTE	Construction d'un pôle petite enfance	Ville de Paray-Vieille-Poste	J	Mauffret
18/03	MANTES-LA-VILLE	Construction d'une maison des associations	Ville de Mantes-la-Ville	J	Chotteau
22/03	CHÂTELLERAULT	Construction d'une patinoire	CA du Pays Châtelleraudais	S	Tabet
22/03	ORSAY	Construction de l'Institut des sciences moléculaires	Université Paris-Sud XI	S	Chotteau
22/03	CROZON	Extension de l'hôpital	Hôpital de Crozon	S	Decaris
23/03	ESTAIRES	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Estaires	S	Warnant
24/03	GRENAY	Construction d'une médiathèque	Ville de Grenay	S	Daniel
25/03	REIMS	Extension d'un centre de navigation aérienne	Centre de la Navigation Aérienne	J	Sogno
30/03	FOURMIES	Réhabilitation-extension d'une médiathèque	Ville de Fourmies	S	Bonneville
31/03	CUGNAUX	Construction d'un pôle culturel	Ville de Cugnaux	S	Bouchez
AVRIL					
01/04	ÉPINAY-SUR-SEINE	Construction d'une école maternelle	Ville d'Épinay-sur-Seine	S	Bouchez
04/04	LE GRAU-DU-ROI	Construction d'une salle multifonctions	Ville du Grau-du-Roi	J	Sogno
05/04	NOVALAISE	Construction d'un équipement culturel	CC du Lac d'Aiguebelette	J	Spitz
05/04	PALaiseau	Construction de laboratoires	École polytechnique	J	Ripault
06/04	ANTONY	Construction d'une salle polyvalente	Ville d'Antony	S	Bougeard
06/04	OCTEVILLE-SUR-MER	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Octeville-sur-Mer	S	Duval
06/04	ST-GILLES-CROIX-DE-VIE	Construction d'un pôle administratif	CC du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie	S	Risterucci
11/04	STRASBOURG	Restructuration d'une piscine	Communauté urbaine de Strasbourg	S	Tabet
13/04	LA TARDIÈRE	Construction d'une salle des fêtes	Ville de La Tardière	S	Chassais
13/04	ORANGE	Construction d'un pôle logistique	Centre hospitalier d'Orange	C-R	Hellin
13/04	LE CANNET	Réhabilitation d'une école primaire	Ville du Cannet	S	Yedid
13/04	DAINVILLE	Réhabilitation d'une bibliothèque	Ville de Dainville	S	Bougeard
15/04	GONFREVILLE-L'ORCHER	Construction d'une cuisine centrale	Ville de Gonfreville-l'Orcher	S	Chassais
15/04	AUBENAS	Construction d'un complexe aquatique	SEMVA Ardèche	J	Duchier
15/04	DÔLE	Construction de 34 logements sociaux	OPH de Dôle	J	Chapuis
15/04	MONTVILLIERS	Construction d'un complexe cinématographique	Ville de Montvilliers	S	Bouchez
15/04	MELUN	Construction d'un conservatoire musique et danse	Ville de Melun	J	Mauffret
19/04	DUNKERQUE	Construction de bâtiments	Centre hospitalier de Dunkerque	J	Guffroy
26/04	PESSAC	Réhabilitation d'une unité de recherche	INSERM	PNS	Déshoulières
26/04	LE PARAY-EN-YVELINES	Construction d'un groupe scolaire	Ville du Paray-en-Yvelines	S	Guffroy
27/04	ARGELÈS-SUR-MER	Restructuration de la piscine communautaire	Ville d'Argelès-sur-Mer	J	Warnant
28/04	BEAUMONT	Réhabilitation d'un complexe sportif	Ville de Beaumont	S	Spitz
28/04	BORDEAUX	Construction du pôle régional de la Culture	Conseil régional d'Aquitaine	S	Tabet
29/04	DUGNY	Construction d'un centre de loisirs	Ville de Dugny	S	Colombier
MAI					
02/05	MONTARGIS	Extension du musée Girodet	Agglomération Montargoise	J	Tabet
02/05	STRASBOURG	Restructuration d'un groupe scolaire	Communauté urbaine de Strasbourg	S	Warnant
04/05	ELBEUF	Extension d'un centre hospitalier	Centre hospitalier d'Elbeuf	J	Duval
05/05	LES ULIS	Construction d'un équipement petite enfance	Ville des Ulis	S	Ripault
06/05	LA RICHE	Construction d'un pôle petite enfance	Ville de La Riche	S	Dubois
11/05	VANNES	Construction d'un siège social	CPAM du Morbihan	J	Decaris
13/05	ÉPINAY-SUR-SEINE	Construction d'un centre culturel	Ville d'Épinay-sur-Seine	J	Dubois
13/05	IGNY	Construction d'une salle polyvalente	Ville d'Igny	S	Chotteau

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
16/05	STRASBOURG	Réhabilitation d'un centre social et culturel	Ville de Strasbourg	J	Reichardt
16-17/05	FORT-DE-FRANCE	Restructuration du quartier Volga	Agence des 50 pas géométriques	J	Sogno
20/05	VIENNE	Construction d'un pôle jeune enfance	CA du Pays Viennois	S	Delord
20/05	REIMS	Construction de locaux universitaires	Rectorat de l'Académie de Reims	S	Warnant
20/05	BERNES-SUR-OISE	Réhabilitation de la mairie	Ville de Bernes-sur-Oise	A	Zanassi
23/05	STRASBOURG	Réhabilitation de la Villa Kayserguet	Ville de Strasbourg	PNS	Reichardt
23/05	JOUY-LE-MOUTIER	Restructuration d'un gymnase	Ville de Jouy-le-Moutier	J	Guffroy
26/05	AIX-EN-PROVENCE	Rénovation thermique de locaux scolaires	ENTE d'Aix-en-Provence	S	Bougeard
26/05	MULHOUSE	Construction d'un bâtiment hospitalier	Centre hospitalier de Mulhouse	C-R	Yedid
30/05	VALENCE	Construction d'un collège	Conseil général de la Drôme	S	Drevet
30/05	MONT-SAINT-AIGNAN	Extension d'un gymnase	Ville de Mont-Saint-Aignan	S	Duval
31/05	REZÉ	Construction d'un CIAP	Ville de Rezé	J	Zanassi
31/05	MEAUX	Construction d'un pôle culturel	CA Pays de Meaux	J	Bouchez
31/05	AMIENS	Rénovation du musée de Picardie	Amiens Métropole	S	Bonneville

JUIN

06/06	CASTELNAU-LE-LEZ	Construction d'un espace socio-culturel	Ville de Castelnau-le-Lez	S	Fanzutti
07/06	AIFFRES	Construction d'une salle omnisports	Ville d'Aiffres	J	Warnant
08/06	FOURMIES	Réhabilitation d'une médiathèque	Ville de Fourmies	J	Bonneville
08/06	ORLÉANS	Construction d'un bâtiment de recherche	INRA	J	Deshoulières
08/06	OSNY	Construction d'une maison de l'enfance	Ville d'Osny	J	Guyard
08/06	ORSAY	Construction d'un lieu de vie	Établissement public Paris-Saclay	S	Dubor
08/06	STRASBOURG	Construction d'un collège à Erstein	Conseil général du Bas-Rhin	S	Warnant
09/06	STRASBOURG	Restructuration du palais des congrès	Ville de Strasbourg	J	Bonneville
14/06	VILLIERS-SUR-ORGE	Extension d'une école élémentaire	Ville de Villiers-sur-Orge	S	Zanassi
15/06	SAINT-HÉAND	Construction d'une nouvelle mairie	Ville de Saint-Héand	J	Chapuis
16/06	GRANDCHAMP-LES-F.	Construction d'un centre aquatique	CC d'Erdre-sur-Gesvres	C-R	Warnant
16/06	CORTE	Construction d'un bâtiment de recherche	Université de Corse	S	Yedid
16/06	GRENAY	Construction d'une médiathèque	Ville de Grenay	J	Daniel
17/06	POITIERS	Construction d'un bâtiment	CHU de Poitiers	J	Dubois
17/06	GONFREVILLE-L'ORCHER	Construction d'une école de musique	Ville de Gonfreville-l'Orcher	S	Chassais
17/06	FONTENAY-AUX-ROSES	Construction d'un conservatoire musique et danse	CA Sud de Seine	S	Dubor
20/06	BORDEAUX	Restructuration d'un collège à Labrède	Conseil général de Gironde	S	Sogno
22/06	CLÉON	Construction d'une école maternelle	Ville de Cléon	S	Desmoulin
22/06	BERCK	Construction d'un complexe cinématographique	CC Opale Sud	J	Warnant
23/06	GRENOBLE	Construction de l'École de l'Énergie	Université de Grenoble	S	Duchier
27/06	BOIS-GRENIER	Construction d'un musée à Fromelles	CC de Weppes	J	Chassais
29/06	NANTERRE	Construction d'un PMI	Conseil général des Hauts-de-Seine	J	Javal
29/06	POITIERS	Construction d'un bâtiment administratif	CHU de Poitiers	J	Tabet

JUILLET

01/07	OCTEVILLE-SUR-MER	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Octeville-sur-Mer	J	Duval
01/07	STRASBOURG	Extension d'un piscine	Communauté Urbaine de Strasbourg	J	Tabet
01/07	ÉPINAY-SUR-SEINE	Construction d'une école maternelle	Ville d'Épinay-sur-Seine	J	Bouchez
01/07	NANTERRE	Construction d'un gymnase à Châtillon	Conseil général des Hauts-de-Seine	J	Tabet
04/07	ESTAIRES	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Estaires	J	Warnant
05/07	OCTEVILLE-SUR-MER	Construction d'un groupe scolaire	Ville d'Octeville-sur-Mer	AdC	Duval
06/07	LABRUGUIÈRE	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Labruguière	S	Berlottier
06/07	NANTERRE	Construction d'un gymnase à Colombes	Conseil général des Hauts-de-Seine	S	Duvert
07/07	CORTE	Construction d'un centre de recherche	Université de Corse	J	Daniel

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
07/07	CUGNAUX	Construction d'un pôle culturel	Ville de Cugnaux	J	Bouchez
07/07	LONS-LE-SAUNIER	Construction d'un groupe scolaire	SIVOS Val-des-Anges	S	Warnant
08/07	CLERMONT-FERRAND	Construction de 93 logements sociaux	Logidome	J	Drevet
08/07	IGNY	Construction d'une salle polyvalente	Ville d'Igny	J	Chotteau
08/07	SAINT-ÉTIENNE	Extension des Archives Départementales	Conseil général de la Loire	S	Grino
11/07	ARCUEIL	Extension du théâtre de Cachan	CA du Val de Bièvres	S	Tabet
12/07	SAINT-GENIS-POUILLY	Construction d'une piscine municipale	Ville de Saint-Genis-Pouilly	S	Drevet
13/07	BRIGNOLES	Construction d'une école maternelle	Ville de Brignoles	S	Nicolas
18/07	BORDEAUX	Reconstruction d'un collège	Conseil général de la Gironde	S	Deshoulières
18/07	CRÉTEIL	Réhabilitation d'un bâtiment de recherche	INSERM	S	Mauffret
AOÛT					
25/08	PARIS	Extension d'un restaurant universitaire	CROUS de Paris	S	Colombier
30/08	CHÂTELLERAULT	Construction d'une patinoire	CA Pays Châtelleraudais	J	Tabet
SEPTEMBRE					
01/09	SAINT-EGRÈVE	Construction de bâtiments d'hospitalisation	Centre hospitalier Alpes-Isère	S	Guyard
09/09	PARIS	Réhabilitation de tribunal administratif de Rennes	Conseil d'État	A	Yadid
12/09	SAINT-DENIS	Construction d'un groupe scolaire	Ville de Saint-Denis	A	Zanassi
13/09	VIENNE	Construction d'un pôle enfance	CA du Pays Viennois	J	Delord
14/09	VIENNE	Construction d'un pôle enfance	CA du Pays Viennois	AdC	Delord
20/09	VILLIERS-SUR-ORGE	Extension d'une école élémentaire	Ville de Villiers-sur-Orge	J	Zanassi
21/09	POULFRAGAN	Construction de 39 logements sociaux	Côtes d'Armor Habitat	S	Mauffret
21/09	LA TARDIÈRE	Construction d'une salle des fêtes	Ville de La Tardière	J	Chassais
23/09	TOULOUSE	Reconstruction du Palais de Justice de Montauban	Ministère de la Justice	S	Bassez
23/09	DÔLE	Construction de 29 logements sociaux	OPH de Dôle	S	Berlottier
26/09	STRASBOURG	Restructuration d'un groupe scolaire	Communauté Urbaine de Strasbourg	J	Warnant
27/09	ROUBAIX	Construction d'un pôle enfant	Centre Hospitalier de Roubaix	C-R	Tabet
28/09	WITTENHEIM	Construction d'un centre social	Ville de Wittenheim	J	Spitz
29/09	ÉVREUX	Construction d'une salle des sports	Ville d'Évreux	S	Bonneville
29/09	VERSAILLES	Construction du siège de la DDPM	Préfecture des Yvelines	S	Dubor
29/09	MONTVILLIERS	Construction d'un complexe cinématographique	Ville de Montvilliers	S	Bouchez
30/09	VALENCE	Modernisation du centre hospitalier	Centre Hospitalier de Valence	PNS	Bouchez
OCTOBRE					
04/10	MONT-SAINT-AIGNAN	Extension d'un gymnase	Ville de Mont-Saint-Aignan	J	Duval
04/10	CROZON	Extension de l'hôpital local	Hôpital de Crozon	J	Decaris
05/10	CLÉON	Construction d'une école maternelle	Ville de Cléon	J	Desmoulin
06/10	DINAN	Construction du siège social de Dinan Habitat	OPH Dinan Habitat	S	Warnant
06/10	PARIS	Extension d'une cafétéria	Université Paris 4 Sorbonne	S	Risterucci
07/10	LONS-LE-SAUNIER	Construction d'un groupe scolaire	SIVOS Val des Anges	J	Warnant
10/10	PARIS	Construction d'un bâtiment de formation continue	Conseil régional d'Île-de-France	S	Daniel
11/10	CORTE	Construction d'un bâtiment de recherche	Université de Corse	J	Yedid
14/10	BRIGNOLES	Transfert du Tribunal d'Instance	Ville de Brignoles	S	Daniel
18/10	LA RICHE	Construction d'un pôle petite enfance	Ville de La Riche	J	Dubois
18/10	PARIS	Extension d'un restaurant universitaire	CROUS de Paris	J	Colombier
21/10	GRENOBLE	Extension du bâtiment de physique	Université Joseph Fournier	S	Deshoulières
27/10	MULHOUSE	Construction d'un bâtiment hospitalier	Centre Hospitalier de Mulhouse	C-R	Yedid
27/10	GRENOBLE	Construction de l'École de l'Énergie	Université de Grenoble	J	Duchier
27/10	NÎMES	Construction du Musée de la Romanité	Ville de Nîmes	S	Fanzutti

DATE	VILLE	NOM DE L'OPÉRATION	NOM DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TYPE DE RÉUNION*	CONSULTANT
NOVEMBRE					
02/11	BRIGNOLES	Construction d'une école maternelle	Ville de Brignoles	J	Nicolas
04/11	CHÂTEAU-GONTIER	Construction d'une médiathèque	CC du Pays de Château-Gontier	J	Warnant
07/11	VALENCE	Construction d'un collège à Dieulefit	Conseil général de la Drôme	J	Drevet
08/11	STRASBOURG	Construction d'un collège à Erstein	Conseil général du Bas-Rhin	J	Warnant
08/11	NICE	Aménagement d'un éco-quartier	EPA Plaine du Var	S	Nicolas
09/11	BRIGNOLES	Extension du centre de loisirs aquatique	Ville de Brignoles	J	Daniel
10/11	ORSAY	Construction d'un lieu de vie	Établissement public Paris-Saclay	J	Dubor
14/11	STRASBOURG	Extension d'un restaurant scolaire	Ville de Strasbourg	S	Reichardt
16/11	DÔLE	Aménagement en construction d'un éco-quartier	OPH de Dôle	S	Chapuis
17/11	ÉVREUX	Construction d'une salle des sports	Ville d'Évreux	S	Bonneville
22/11	NANTES	Construction d'une tour de contrôle	Service de la Navigation Ouest	S	Warnant
23/11	LANNION	Construction d'un espace culturel	Ville de Lannion	PNS	Bougeard
24/11	LE PERRY-EN-YVELINES	Construction d'un groupe scolaire	Ville du Perray-en-Yvelines	J	Guffroy
24/11	REIMS	Construction de locaux d'enseignement	Rectorat de l'Académie de Reims	J	Warnant
29/11	SAINT-GENIS-POUILLY	Construction d'une piscine municipale	Ville de Saint-Genis-Pouilly	J	Drevet
29/11	SAINT-LYS	Construction d'une maison des associations	Ville de Saint-Lys	S	Colombier
29/11	FRANGY	Rénovation du centre-bourg	Ville de Frangy	S	Spitz
29/11	BORDEAUX	Restructuration d'un collège à Labrède	Conseil général de la Gironde	J	Sogno
30/11	LESTIOU	Construction d'un groupe scolaire	SIVOS Avaray-Lestiou	S	Deshoulières
DÉCEMBRE					
01/12	MONTIVILLIERS	Construction d'un complexe cinématographique	Ville de Montivilliers	S	Bouchez
06/12	ORANGE	Construction d'un pôle logistique	Centre Hospitalier d'Orange	C-R	Hellin
07/12	ORANGE	Construction d'un pôle logistique	Centre Hospitalier d'Orange	AdC	Hellin
08/12	SAINT-DENIS	Construction du groupe scolaire Confluence	Ville de Saint-Denis	S	Dubois
13/12	CHILLY-MAZARIN	Extension du conservatoire de musique	Ville de Chilly-Mazarin	S	Dubor
14/12	SAINT-DENIS	Construction du groupe scolaire Trézel	Ville de Saint-Denis	S	Duvert

Les relations avec le secteur professionnel

La MIQCP participe aux congrès et assemblées générales de diverses institutions, associations et organisations professionnelles. C'est l'opportunité de rappeler et d'expliquer ses actions, de faire le point sur les évolutions en cours et d'échanger informations et points de vue sur les thèmes d'actualité avec les professionnels concernés.

Pour élargir sa communication, la MIQCP a, pour la deuxième fois, choisi d'être présente au salon des maires et des collectivités territoriales, porte de Versailles, du 22 au 24 novembre 2011.

Plusieurs dizaines de contacts importants ont pu être noués et quelques centaines de brochures et documents ont pu être diffusés sur son stand. Le renouvellement du personnel des services de maîtrise d'ouvrage des collectivités demeure important. Leur visite sur le stand de la MIQCP en témoigne. Elle contribue à nous faire connaître et à diffuser nos recommandations. Cette opération de relations publiques permet à la MIQCP d'étendre son rayon d'action auprès des collectivités qui n'en auraient pas encore connaissance.

Les congrès professionnels et colloques

- Rencontres de l'ingénierie 20 octobre 2011
- Le 6 octobre 2011 à Rennes, à la demande de la chambre de l'ingénierie et du conseil de France de la région Ouest-Bretagne, la MIQCP a participé à une rencontre organisée en partenariat avec l'association des Maires d'Ille-et-Vilaine qui avait pour but de présenter aux élus le contrat guide de marché public de maîtrise d'œuvre pour réaliser des ouvrages d'infrastructure. La MIQCP a présenté les différents outils à la disposition de la maîtrise d'ouvrage publique et rappelé les dernières modifications des règles de la commande de maîtrise d'œuvre.
- Congrès des entreprises publiques locales - Tours - 19 et 20 octobre 2011
La MIQCP a présenté, lors d'une table ronde, les modifications apportées aux règles de la commande publique de maîtrise d'œuvre par le décret du 25 août 2011 qui modifie le code des marchés publics.
- La MIQCP a pris part aux travaux de l'UNSA lors de son congrès annuel qui s'est tenu à Bordeaux les 29 et 30 octobre 2011.
- La Mission a participé le 9 novembre 2011 à Toulouse, à la demande du CROA Midi-Pyrénées à une table ronde de présentation de la charte "Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de bâtiments publics" réalisée par la ville de Toulouse et la Communauté urbaine du Grand Toulouse avec la CROA Midi-Pyrénées et l'association de ingénieurs de Midi-Pyrénées. La MIQCP a soutenu cette démarche partenariale conduisant à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques susceptible de favoriser la qualité des constructions publiques.

Autres colloques

- 31 mars 2011 : Débat ACAD sur le projet urbain
- 10-11-12 octobre 2011 Journées de la performance énergétique, Le Moniteur, Paris
- 8 novembre 2011 Forum des projets urbains Palais des congrès de Paris
- 9 et 10 novembre 2011 Séminaire du CERTU "Ecoquartier : lieu d'intégration des politiques urbaines"
- Colloque de réflexion sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage urbaine : les Matinales de la programmation urbaine

La MIQCP a pris part aux travaux très originaux organisés à l'initiative d'un groupe de professionnels de l'urbanisme, universitaires et chercheurs, qui souhaitent entamer une réflexion autour du projet urbain et de son management. Depuis la disparition des marchés de définition simultanés la maîtrise d'ouvrage urbaine est orpheline de méthodes et les procédures décrites au code des marchés par leur déroulement séquentiel ne permettent que très difficilement une organisation dynamique programme projet. Ce projet d'université, les Matinales, se réunit une fois par mois pour défricher tous les sujets qui participent à la mise sur orbite d'un projet urbain de grande qualité.

Les questions de programmation sont au cœur des préoccupations de ce colloque qui participe à en identifier plus précisément les multiples thématiques trop souvent inexplorées. Ce lieu de réflexion des Matinales qui invite à chaque nouvelle séance de travail un grand témoin, est de nature à mettre en commun les problèmes posés par le projet et son management, et à mettre en évidence les carences méthodologiques du projet notamment relativement aux enjeux contemporains qui impactent la ville de demain. Ce groupe qui réunit tous les acteurs concernés a mis en évidence d'une manière très partagée l'existence d'une sorte « d'angle mort » du projet urbain, vide méthodologique et technique que la maîtrise d'ouvrage urbaine n'identifie pas forcément et qui fragilise la commande de projet. Le travail des Matinales a permis de passer en revue toutes les questions qui gravitent autour de la programmation urbaine telles que : le diagnostic articulé à la prospective territoriale comme déterminant du projet urbain, la constitution d'une maîtrise d'ouvrage et son pilotage du projet, l'organisation des démarches de programmation urbaine, la participation citoyenne des habitants, la consultation et le management des prestataires, des équipes de maîtrise d'œuvre, puis les questions relatives à la programmation comme : les questions de prospective scolaire, de peuplement dans le cadre d'une définition d'une politique de l'habitat, d'une offre logements, d'offre de services et des équipements... Une réflexion très opératoire a lieu dans ce groupe qui conduit à redéfinir les missions et prérogatives de chacun, mais surtout à faire émerger un temps de la programmation, une mission de la maîtrise d'ouvrage susceptible pratiquer mieux et autrement la commande de projet urbain.

Les rencontres internationales

La MIQCP recevait une délégation japonaise le 11 mars 2011, le matin même du jour où le monde apprenait la catastrophe du tsunami qui affectait les côtes nippones. Nous découvrons avec nos collègues japonais l'étendue de la catastrophe.

Malgré le tourment qu'apportait ce triste spectacle de destruction, et la peine qui les affectait, nos invités ont dignement pris part à la réunion de travail qui avait été organisée de longue date. Nous avons procédé à un long développement des méthodes que nous défendons pour escompter l'émergence d'un projet d'architecture digne de ce nom. Notre groupe de visiteurs a manifesté un grand intérêt à notre exposé, nous avons pu à notre tour témoigner de nos réelles différences de méthodes autant par le témoignage de leur expérience que par les questions qu'ils nous ont posées.

Conseils approfondis à la maîtrise d'ouvrage

Les maîtres d'ouvrages qui tiennent à échanger avec la MIQCP préalablement au lancement d'opérations particulières sont de plus en plus nombreux. Afin de procéder à une évaluation de leur méthode et d'évoquer leurs choix en terme de processus ou de procédures, un rendez-vous est décidé pour une longue réunion de travail. La liste ci-dessous n'est, bien sûr, pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les relations qu'entretient la Mission avec les maîtres d'ouvrage, et la diversité des sollicitations reçues.

- 10 mai 2011 Rencontre avec le directeur du CAUE 50 sur les MAPA avec remise de prestations
- 4 mai 2011 Présentation d'une étude patrimoniale et énergétique faite par le Ministère de la Défense sur le lycée militaire d'Aix-en-Provence à partir de la méthodologie présentée dans le Médiations 20, décembre 2009 ; 9 juin 2011 réunion sur les suites à donner.

Sollicitations et réponses téléphoniques

- 6 juin 2011 Conseil auprès du correspondant de l'Institut national des métiers d'art pour un projet de cité du cuir dans la commune de Saint-Junien (86).
- 1^{er} juin 2011 Conseil et participation à un jury pour le choix d'une équipe pluridisciplinaire pour le projet d'écoquartier de Staffelfelden (68).
- 21 octobre 2011 I3F Echanges sur les modalités de choix des équipes de maîtrise d'œuvre.
- 3 novembre 2011 Echange avec le directeur du CAUE 27 sur des consultations pour une extension maîtrisée de villages de l'Eure.

La MIQCP participe autant à diffuser la culture juridique qu'à faire évoluer le contexte réglementaire par les remontées d'information qu'elle collecte. Les évolutions du contexte réglementaire de la commande publique mobilisent l'ensemble des énergies de la MIQCP. La mission a à cœur de défendre la modernisation des méthodes autant que de diffuser les grands principes de la règle qui s'impose à tous.

Elle se mobilise notamment avec le réseau des CAUE afin d'informer et de former les services des maîtres d'ouvrage aux procédures de commande publique.

Mais au-delà des "procédures", la MIQCP insiste toujours sur le fait que seule une "culture de la commande", la réflexion préalable sur les "processus" de commande, menée par les maîtres d'ouvrage eux-mêmes et pour chaque opération, permettra la qualité finale des ouvrages publics.

La MIQCP, malgré son faible effectif, s'efforce de maintenir une permanence téléphonique quotidienne, ou à défaut d'apporter rapidement des réponses aux nombreuses sollicitations enregistrées sur sa boîte vocale. Elle met les compétences de ses agents à disposition des professionnels qui la sollicitent sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, d'explications de textes juridiques ou de méthodes.

La disponibilité et l'écoute attentive, de même que les conseils personnalisés ainsi dispensés, encouragent le recours à cette assistance téléphonique ou électronique permanente. Les collectivités trop souvent en difficultés pour faire les premiers pas et organiser la commande, s'en remettent quelquefois à la MIQCP pour obtenir les conseils indispensables ou être orientés vers le tout aussi indispensable accompagnement de leur CAUE.

En 2011, la MIQCP a répondu à plus de 1 300 appels émanant de divers services et organismes. Ont ainsi appelé :

Communes, communautés de communes	42 %
Conseils généraux et régionaux	6 %
Universités, Ecoles, Centres de formation, secteur hospitalier	3 %
DDT, DREAL	4 %
Autres organismes de l'Etat	8 %
CAUE	12 %
SEM, EPL, OPHLM	10 %
Prestataires privés (architectes, urbanistes, paysagistes, BET, programmistes...)	13 %
Autres (Associations, CROA, UNSFA, organismes para-publics...)	2 %

FORMATION ET SENSIBILISATION

Depuis sa création, la MIQCP consacre une part non négligeable de son temps au volet "formation" pour mieux répondre aux objectifs recherchés de qualité architecturale et environnementale.

Compte-tenu de la complexité et de l'évolution permanente des textes réglementaires qui régissent la commande publique, elle est très sollicitée par les acteurs publics et professionnels de l'aménagement et de la construction qui désirent mettre à jour leurs connaissances juridiques. Ceci est l'occasion, pour la Mission interministérielle, d'insister sur les enjeux de leurs missions respectives.

Les formations sont préparées à la carte, en fonction des programmes pédagogiques des institutions chargées de la formation des agents des services de l'Etat ou des collectivités, ou à la demande de publics spécifiques.

La MIQCP intervient régulièrement à la demande des écoles

La MIQCP intervient régulièrement à la demande des écoles ou centres de formation liés aux ministères tels que l'Ecologie, la Culture et la Communication, l'Education nationale, la Santé, l'Agriculture et la Justice : citons essentiellement l'ENTE (Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipe) de Valenciennes, le C.V.R.H. de Paris (Centre de Valorisation des Ressources Humaines) du Ministère de l'Ecologie, l'E.S.E.N. (Ecole Supérieure de l'Education Nationale), l'I.N.H.à Angers (Institut National d'Horticulture), l'IUP (l'Institut de l'Urbanisme de Paris) de Créteil, l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes de la Santé Publique) à Rennes.

Elle participe à des stages de perfectionnement pour le compte d'organismes professionnels reconnus ou organise des stages spécifiques à la demande de maîtres d'ouvrage : CROA de Toulouse et Lille, CFA (Centre de Formation des Architectes) de Bordeaux, les INSET de Montpellier et -Nancy, émanations du CNFPT, et à Paris : PFE (Ponts Formation- Conseil), Le Moniteur, LEGIPLUS (pour BATIGERE et les OPHLM), EFE (Edition Formation Emploi).

En 2011, elle a répondu aux sollicitations de l'Association des Maires de France à Rennes ou à Montluçon dans la Creuse ; elle est intervenue au sein de l'Ecole d'Architecture de Marne-la-Vallée dans le cadre de la formation HMONP, auprès de l'UNTEC (Union Nationale des Techniciens pour l'Economie de la Construction), Sarthe Habitat, auprès des services de maîtrise d'ouvrage de la SCET ; notons aussi FACTEA à l'Ile de la Réunion, l'ARCAD (Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durable) à Châlons-en-Champagne, l'APIL (Association des Professionnels de l'Immobilier du Limousin), et l'AJSCP (Association des Juristes spécialisés en contrats publics) à Paris.

Un tableau exhaustif des interventions de la MIQCP est présenté dans les pages suivantes. Voici quelques exemples significatifs d'intervention en 2011 :

- 26 janvier 2011 : "Réhabilitation et amélioration de la performance énergétique : diagnostic stratégique de patrimoine et montage d'opérations" CAUE 76 à l'attention des CAUE normands.

- 6 avril 2011 "La réhabilitation du patrimoine immobilier des collectivités : enjeux, démarches et opportunités" Rencontre organisée par l'ARCAD en Champagne-Ardenne.

- 29 avril 2011 Formation sur le projet urbain à l'IUP de Créteil.
- 14 septembre 2011 Jury de la formation conducteurs d'opérations de construction Nancy (voir chapitre collectivités locales).
- 25 octobre 2011 APIL Limousin "Maîtrise d'ouvrage publique : choix et rémunération de la maîtrise d'œuvre".
- 2 décembre 2011 CAUE des Landes "Maîtrise d'ouvrage publique : quelle démarche pour des projets durables ?".

La commande publique

Le code des marchés publics et la loi MOP

Ces deux thèmes ont pu être traités soit dans leur globalité, ensemble ou séparément, soit sur des points précis définis selon les attentes du public concerné ; ils ont fait l'objet de la majorité des interventions de la MIQCP lors de journées de formation auprès de la maîtrise d'ouvrage publique comme auprès des milieux professionnels de la maîtrise d'oeuvre. Un certain nombre de journées sont consacrées au contenu des marchés de maîtrise d'oeuvre, tant dans le domaine du bâtiment que des infrastructures.

Le nombre des personnes formées ou sensibilisées aux recommandations de la MIQCP est identique à celui de l'année dernière : on en recense 1700. Ce chiffre est assez élevé compte-tenu de la crise qui perdure et du départ de l'une des deux juristes de l'équipe constituée, à partir de juin 2011, de cinq expert(e)s seulement. Il convient de noter également la réduction générale des effectifs et du temps consacré aux stages de formation dans tous les organismes qu'ils soient privés ou de l'Etat.

A l'occasion de ces journées, la Mission explique les enjeux du contexte réglementaire, en clarifie certaines règles pour améliorer leur application et met l'accent sur les possibilités et les souplesses offertes aux maîtres d'ouvrage dans leur choix de procédure, dans l'objectif de désigner le meilleur prestataire possible. Elle insiste en particulier sur les choix de procédure du maître d'ouvrage en procédure adaptée (MAPA) qui représentent un nombre significatif de commandes.

Sensibilisation à la qualité architecturale et urbaine

Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées avec les CAUE

La MIQCP et la DGPAT du Ministère de la Culture continuent de soutenir l'action des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) en leur apportant une aide financière pour l'organisation de journées destinées aux élus.

L'attribution de ces subventions passe par une étroite coopération avec la FNCAUE qui verse les fonds une fois l'opération montée et après accord de la MIQCP.

A propos des méthodes et processus susceptibles de promouvoir la qualité des projets, plusieurs séminaires ont ainsi été organisés avec les CAUE dans les régions. Avec le CAUE d'Eure-et-Loir, un échange débat sur les moyens et méthodes pour programmer, concevoir et mettre en œuvre un équipement public répondant aux principes du développement durable. Les 75 élus du pays de Combraille en marche ont choisi de réfléchir sur la notion de projet, et la manière de

l'appréhender, de se construire un diagnostic, repérer les marges de progrès susceptibles de faire programme, pour enfin rechercher un concepteur maître d'œuvre. Le CAUE de l'Ain a organisé une journée de réflexion pour laquelle elle a demandé l'animation à la MIQCP qui coordonnait à cette occasion des témoignages relatifs aux modalités d'émergence du projet et aux méthodes de choix du maître d'œuvre en dessous des procédures formalisées. Ces journées ont permis aux élus et à leurs services de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage et d'échanger sur les questions concrètes et précises posées.

Patrimoine et espace public

L'Institut National d'Horticulture d'Angers propose une option "Ingénierie des Territoires" qui forme des ingénieurs au métier d'assistant à la maîtrise d'ouvrage, dans les domaines de l'aménagement et de la gestion de l'espace à l'échelle du territoire. Dans ce cursus la MIQCP intervient pour présenter les paramètres d'une démarche de qualité pour réaliser les projets d'équipements et d'espaces publics. Elle sensibilise les étudiants à l'importance de la programmation comme gage de performance de la relation Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage, maîtrise d'œuvre.

On y traite des procédures de dévolution des marchés de maîtrise d'œuvre prévues au code des marchés, puis des différentes étapes des missions et des objectifs à atteindre.

Le ministère de l'Education Nationale a décidé de professionnaliser les acteurs du patrimoine universitaire dans leur fonction de maîtres d'ouvrage. Pour répondre à cet objectif, l'ESEN (Ecole Supérieure de l'Education Nationale) fait appel à la Mission pour intervenir dans le cadre de la prise de fonction des responsables de la gestion du patrimoine des universités. Sont principalement abordés la loi MOP, le code des marchés publics et les responsabilités des maîtres d'ouvrage sur deux jours.

Professionnalisation de la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales

Face aux responsabilités et compétences multiples des chargés d'opération devenus de véritables représentants et conseillers de maîtres d'ouvrage au sein des collectivités territoriales, la MIQCP a mis au point, en collaboration étroite avec l'INSET de Montpellier, un stage de formation professionnelle intitulé "chargé d'opération de construction". Ce stage a pour objectif de consolider et de développer leurs connaissances et savoir-faire nécessaires pour assumer la responsabilité globale d'une opération de construction, depuis sa gestation jusqu'à son parfait achèvement et sa mise en service. Il se compose de six modules pour une durée de 34 jours. La 1ère promotion a démarré en septembre 2009 à Montpellier ; l'enseignement s'est achevé en septembre 2011.

L'INSET de Nancy a pris le relais pour l'organisation de la 2^e promotion qui a démarré à Paris, en mars 2010 pour s'achever fin 2011. Ces deux promotions menées à titre expérimental ont prouvé l'utilité et l'intérêt de poursuivre cette formation : désormais, chaque année verra la mise en place d'un nouveau cycle. En 2011, c'est la 3^{ème} promotion du cycle qui a démarré.

La MIQCP intervient toujours sur les marchés de maîtrise d'œuvre, les obligations et les responsabilités des maîtres d'ouvrage

Développement durable : éco-construction et éco-quartier

La prise en compte du développement durable dans les marchés publics de construction est aussi désormais une question traitée par la MIQCP à la demande d'organismes professionnels de

formation comme Ponts Formation Conseil.

D'autre part, dans le cadre de la convention établie entre la MIOCP, l'INSET de Montpellier et l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA), la MIOCP prend une part importante aux sessions de formation se présentant sous la forme d'un dispositif innovant et original qui met en perspective les objectifs de développement durable, le respect des principes dans le projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement en faisant de nombreux allers et retours entre les différentes postures et réponses techniques possibles comparées, passés au crible des aspects philosophiques et sociaux. Cette formation s'adresse aux cadres de la fonction publique territoriale ainsi qu'aux architectes, aux consultants de la MIOCP, à tous les acteurs du projet qu'ils soient maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre. Le dispositif offre ainsi l'avantage d'une mutualisation des compétences et la confrontation des expériences. Ce dispositif leur permet d'acquérir une compétence dans la mise en œuvre d'une démarche de développement durable dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. La MIOCP a développé à cette occasion un module particulier relatif à la programmation qui remet en perspective la programmation à l'aune des enjeux de société que représentent les questions d'environnement et de développement durable.

La formation des jurés de concours

Cette formation est destinée aux architectes appelés à siéger dans les jurys. La MIOCP a mis au point une formation spécifique s'appuyant sur « le mémento de l'architecte consultant » qu'elle a rédigé à leur intention. Cette brochure sert de référence pour l'exercice de cette activité. Elle permet d'expliquer les dispositions du code, d'évoquer la déontologie et le rôle pédagogique essentiel de ces professionnels. En 2011, c'est l'UNTEC qui a fait appel à la MIOCP pour former ses membres adhérents.

Ainsi, pour l'ensemble des sujets abordés, l'équipe de cinq experts de la MIOCP (constituée essentiellement d'1 ingénieur, 2 architectes-urbanistes et 2 juristes) a animé 87 journées ou interventions sur l'ensemble du territoire français auxquelles ont participé quelques 1700 personnes. C'est dire l'intérêt et surtout la confiance manifestés à l'égard de la Mission pour parfaire leurs connaissances juridiques et mettre ainsi à profit les recommandations qui leur permettront d'appliquer les textes dans des conditions optimales.

Les formations assurées en 2011

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
JANVIER				
1 - ROUEN	26/01	CAUE de Seine-Maritime	Réhabilitation et amélioration des performances énergétiques	V. Le Bouteiller
2 - PARIS	27-28/01	SCET	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
FEVRIER				
3 - PARIS	01-02/02	CVRH	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
4 - ISSY-LES-M.	07-08/02	INSET	Cycle chargés d'opération : la maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
5 - RENNES	11/02	CROA de Bretagne	Jurés de concours	P. Chotteau
6 - RENNES	28/02	EHESP	Loi MOP, code des marchés publics	G. Lamour
MARS				
7 - RENNES	01-02/03	EHESP	Concours de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
8 - PARIS	14-15/03	Le Moniteur	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
9 - CRETEIL	17-18/03	ESEN	La gestion du patrimoine dans les universités	N. Sitruk
10 - PARIS	28-29/03	SCET	Concours de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
AVRIL				
11 - METZ	07-08/04	BATIGERE	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
12 - CHALONS-EN-CH.	06/04	ARCAD	Réhabilitation et amélioration des performances énergétiques	Ch. Romon V. Le Bouteiller
13 - CRETEIL	29/04	IUP 12	Projet urbain	V. Le Bouteiller
MAI				
14 - LA REUNION	02-03/05	FACTEA	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
15 - LA REUNION	04-05/05	FACTEA	Le contenu des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
16 - LA REUNION	06/05	FACTEA	Réalisation d'un projet urbain	N. Sitruk

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
17 - VALENCIENNES	10/05	ENTE	Loi MOP	G. Lamour
18 - PARIS	16-17/05	Le Moniteur	Concours de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
19 - MARNE-LA-VALLÉE	18/05	ENSA	HMONP : Loi MOP, concours	P. Chotteau
20 - PARIS	18-19/05	Le Moniteur	Loi MOP	N. Sitruk
21 - PARIS	24-26/05	Pont Formation Edition	Programmation	G. Lamour
22 - BORDEAUX	24/05	CFA Aquitaine	Procédure de choix du maître d'œuvre	H. Villemant
23 - LYON	26/05	ENSSIB	Loi MOP, choix du maître d'œuvre	H. Villemant
24 - CRETEIL	27/05	IUP 12	Marchés de maîtrise d'œuvre, accord-cadre	H. Villemant
25 - MONTPELLIER	30/05	INSET	Formation pour chargés d'opération	H. Villemant
JUIN				
26 - PARIS	14-15/06	CVRH	Loi MOP	N. Sitruk
27 - PARIS	22/06	UNTEC	Jurés de concours	G. Lamour
28 - EPINAL	25/06	AJSCP	Les spécificités d'un concours	H. Villemant
29 - PARIS	27-28/06	ESEN	Loi MOP, code des marchés publics	N. Sitruk
30 - POITIERS	28/06	Cluster-Habitat	Conception-réalisation	G. Lamour
31 - MONTPELLIER	29/06	INSET	Développement durable dans la construction d'un bâtiment public	N. Sitruk
32 - PARIS	29/06	Le Moniteur	Conception-réalisation	G. Lamour
33 - LILLE	01/07	CROA Nord-Pas-de-Calais	Code des marchés publics, jurés	N. Sitruk
SEPTEMBRE				
34 - MONTPELLIER	12-14/09	INSET	Cycle "Maîtrise d'ouvrage"	N. Sitruk
35 - VALENCIENNES	13/09	ENTE	Loi MOP	G. Lamour
36 - VALENCIENNES	22/09	ENTE	Marchés de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
37 - CHARTRES	27/09	CAUE d'Eure-et-Loir	Démarche de projet	P. Chotteau

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
38 - PARIS	29/09	Pont Formation Edition	Marchés publics et développement durable	N. Sitruk
OCTOBRE				
39 - PARIS	03-04/10	EFE	Loi MOP et passation des marchés de maîtrise d'œuvre	N. Sitruk
40 - RENNES	06/10	AMF / CICF	Infrastructures	N. Sitruk
41 - CRETEIL	11/10	ESEN	Responsabilité du maître d'œuvre	N. Sitruk
42 - TOURS	20/10	Congrès FNEPL	Les nouveautés du CMP	N. Sitruk
43 - LIMOGES	24/10	APIL	Marchés de maîtrise d'œuvre	G. Lamour
44 - MONTLUÇON	25/10	Regroup. de communes de la Creuse	Démarche de projet durable	P. Chotteau
45 - MONTPELLIER	25-27/10	INSET	Cycle "Maîtrise d'ouvrage"	N. Sitruk
NOVEMBRE				
46 - PARIS	07-08/11	Pont Formation Edition	Conception-réalisation	N. Sitruk
47 - PARIS	09/11	Le Moniteur	Conception-réalisation	G. Lamour
48 - PARIS	09/11	CROA Midi-Pyrénées	Les nouveautés du CMP	N. Sitruk
49 - PARIS	15/11	Pont Formation Edition	Loi MOP en infrastructures	N. Sitruk
50 - LE MANS	15-21/11	OPHLM Sarthe Habitat	Loi MOP	G. Lamour
51 - NANTES	17/11	CETE, ADEME, SEM, CAPEB	Loi MOP, code des marchés publics	N. Sitruk
52 - PARIS	17/11	Pont Formation Edition	Suite loi MOP en infrastructures	G. Lamour
53 - PARIS	21/11	URCAUE Ile-de-France	Les nouveautés du CMP	N. Sitruk
54 - PARIS	22-23/11	Le Moniteur	Loi MOP	N. Sitruk
55 - PARIS	29-30/11	Le Moniteur	Loi MOP	G. Lamour
56 - PARIS	30/11	La Gazette des Communes	Management du projet durable	P. Chotteau
DECEMBRE				
57 - BOURG-EN-BRESSE	01/12	CAUE de l'Ain	Procédure adaptée	P. Chotteau
58 - MONTPELLIER	01-02/12	INSET	Rémunération de la maîtrise d'œuvre	G. Lamour

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
59 - ANGERS	02/12	INHP	Démarche de projet	P. Chotteau
60 - MONT-DE-MARSAN	02/12	CAUE des Landes	Démarche de projet durable	V. Le Bouteiller
61 - LYON	06/12	UNTEC	Jurés de concours	G. Lamour

INFORMATION

La MIQCP édite, en tant que supports d'informations et de recommandations, des ouvrages divers. Elle s'attache à actualiser ses publications au fil des évolutions législatives et réglementaires, et à les mettre à la disposition de tous, notamment via son site Internet : www.miqcp.gouv.fr. Elles sont toujours issues de l'observation des pratiques et de la concertation avec les partenaires concernés.

La fréquentation du site poursuit sa progression, après avoir passé la barre des 100 000 visites en 2008.



A l'exception de quelques ouvrages payants diffusés par les éditeurs, les publications suivantes sont disponibles gratuitement en adressant une télécopie au 01 40 81 23 78 ou un courriel à miqcp@developpement-durable.gouv.fr.

Elles sont également téléchargeables sur le site de la MIQCP : www.miqcp.gouv.fr

■ OUVRAGES GRATUITS DIFFUSÉS PAR LA MIQCP

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : QUELLE DEMARCHE POUR DES PROJETS DURABLES ?

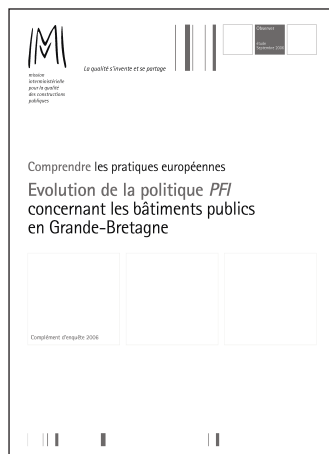
Paris, MIQCP, septembre 2011

CONCEPTION-RÉALISATION : RECOMMANDATIONS POUR UN BON USAGE DU PROCESSUS

Paris, MIQCP, juin 2010 – 104 p.

PRESTATIONS ET PRIMES EN CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, avril 2010 – 72 p.



GUIDE DE SENSIBILISATION À LA PROGRAMMATION : DÉCOUVRIR L'INTÉRÊT DE LA PROGRAMMATION ET S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ

Paris, MIQCP, juin 2008 – 66 p.

ÉVALUER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE D'UN OUVRAGE DE BÂTIMENT

Paris, MIQCP, juin 2008 – 64 p.

LES CONTRATS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

PARIS, MIQCP, avril 2007 – 104 p.

GUIDE DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LE CHOIX D'UN CONDUCTEUR D'OPÉRATION OU D'UN MANDATAIRE

Paris, MIQCP, septembre 2006 – 134 p.

OUVRAGES PUBLICS ET COÛT GLOBAL

Paris, MIQCP, janvier 2006 – 100 p.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES : ARCHITECTURE ET "HQE"

Paris, MIQCP, avril 2003 – 83 p.

LES ESPACES PUBLICS URBAINS : RECOMMANDATIONS POUR UNE DÉMARCHÉ DE PROJET

Paris, MIQCP, novembre 2001 – 172 p.

LA MÉTHODE DES MARCHÉS DE DÉFINITION SIMULTANÉS

Paris, MIQCP, juin 2001 – 84 p. (existe en anglais)

LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, MIQCP, décembre 1999 – 68 p.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, décembre 1998 – 60 p.

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

2^e éd. – Paris, MIQCP, décembre 1998 – 45 p. – (1^{ère} éd. en 1996)

■ LES ÉTUDES ET DOCUMENTS GÉNÉRAUX

ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE PFI CONCERNANT LES BÂTIMENTS PUBLICS EN GRANDE-BRETAGNE

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE, MIQCP / Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine, septembre 2006.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROCÉDURE DE PPP/PFI EN GRANDE-BRETAGNE

MIQCP / Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine, novembre 2003.

LA DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE EN EUROPE

(Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni)
Paris, MIQCP / DAPA – École d'Architecture de Paris-Val de Seine, octobre 2002 (existe en anglais).

PRÉSENTATION D'UNE DÉMARCHÉ DE «WORKSHOP» INTERNATIONAL : LE «PROJEKT-EWALD» MENÉ PAR LA VILLE DE HERTEN DU 19 AU 25 JANVIER 2002
Comprendre les pratiques européennes MIQCP / DAPA, novembre 2002. Document provisoire.

LA COMMANDE PUBLIQUE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE À TRAVERS LA JURISPRUDENCE

Paris, MIQCP, janvier 2000.

LES CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Paris, MIQCP / DAPA – École d'Architecture de Paris-Val de Seine, décembre 1998 (existe en anglais).

MÉMENTO DE L'ARCHITECTE CONSULTANT

Paris, MIQCP, janvier 2005.

■ LES FICHES MÉDIATIONS



23. De nouvelles règles pour la passation des marchés publics en matière de construction publique et de projets urbains – Octobre 2011
22. La dématérialisation des marchés publics et son impact sur les marchés de maîtrise d'œuvre – Octobre 2011
21. Maîtrise d'ouvrage publique et opérations de travaux sur monument historique – Juin 2010
20. Réhabilitation et amélioration de l'efficacité énergétique : diagnostic stratégique de patrimoine et montages d'opération – Décembre 2009
19. 2009 : quelle évolution des règles de la commande pour les constructions publiques? – Février 2009
18. Organiser une consultation de programmistes – Mars 2008
17. La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation de bâtiments – Avril 2007
16. Questions-Réponses relatives au code des marchés publics du 1^{er} août 2006 – Février 2007
- 11-2. En procédure adaptée, comment choisir une maîtrise d'œuvre à partir d'une «intention architecturale»? – Janvier 2007 (document d'étude provisoire uniquement disponible sur demande)
- 11-1. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre en dessous des seuils européens ? – Décembre 2006
15. Opération à maîtrise d'ouvrage multiple – Septembre 2006
- 14-1. Le concours de maîtrise d'œuvre – Septembre 2006
- 12-1. La procédure négociée spécifique à la maîtrise d'œuvre (Code 2006) – Septembre 2006
13. Recommandations pour l'application des règles du Code des Marchés Publics de 2004 et notamment celles introduites sur l'anonymat des concours par décret n°2004-1298 du 26 novembre 2004 – Décembre 2004
10. Le Code des Marchés Publics de 2004 – Présentation des articles concernant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre – Janvier 2004
9. Recommandations pour l'application des règles du nouveau code des marchés publics (décret du 7 mars 2001) en matière de maîtrise d'œuvre
8. Maîtrise d'œuvre : procédure négociée spécifique (Code 2001)
7. La maîtrise d'œuvre dans le nouveau Code des Marchés Publics (2001)
6. Recommandations pour l'application des nouvelles règles des concours de maîtrise d'œuvre
5. Opérations de réhabilitation
4. Champ d'application de la loi MOP
3. Application de la loi MOP et concours de maîtrise d'œuvre
2. Application de la loi MOP : contenu de l'élément de mission projet, dossiers quantitatifs
1. Application de la loi MOP : engagement du maître d'œuvre et taux de tolérance

■ LES OUTILS PRATIQUES

- Outil pratique n°1** : Exemple commenté d'avis et de règlement de concours de maîtrise d'œuvre
- Outil pratique n°2** : Exemple commenté d'avis et de règlement de consultation en procédure adaptée de maîtrise d'œuvre
- Outil pratique n°3** : Cahier des clauses administratives applicables aux marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction
- Outil pratique n°4** : Exemple commenté d'accord-cadre monoattributaire de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation de bâtiment

Modèles de marchés publics de maîtrise d'œuvre disponibles uniquement en téléchargement :

- Bâtiment neuf ;
- Bâtiment à réhabiliter : mission diagnostic et mission de base.

■ ET UN FILM

LE CONCOURS AU SERVICE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Présenté à Washington, le 7 décembre 1993 - Paris, MIQCP, 1993 - 22mn 15s,
VHS SECAM pour la version française remise à jour en 1999 ; VHS PAL et NTSC pour les versions
anglaise et espagnole, NTSC pour la version américaine.
(existe en versions italienne et chinoise)

■ OUVRAGES PAYANTS DIFFUSÉS PAR LES ÉDITEURS

ORGANISER UNE CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

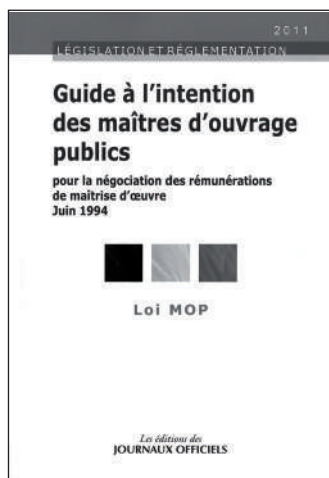
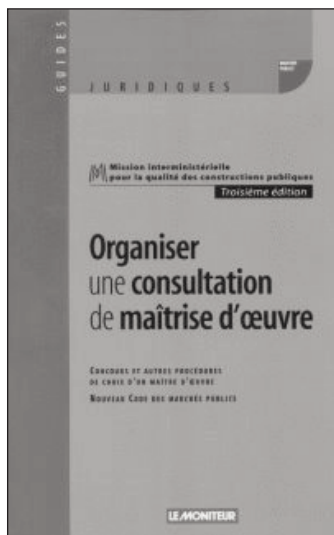
3^e éd. - Paris, Editions du Moniteur, mars 2003 - 231 p. - 42 €.

PROGRAMMATION DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

2^e éd. - Paris, Editions du Moniteur, - juin 2001 - 156 p. - 39 €.

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LA NÉGOCIATION DES RÉMUNÉRATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, Editions du Journal officiel, 2011 - 132 p. - 7,00 €
(en vente sur le site Internet de la Documentation Française www.ladocumentationfrancaise.fr)
Consultable gratuitement sur notre site Internet.



L'équipe



Christian ROMON
Secrétaire général
Ingénieur général des Ponts, des
Eaux et des Forêts
01 40 81 23 32
christianromon@developpement-durable.gouv.fr



Patrick CHOTTEAU
Secrétaire général adjoint
Architecte Urbaniste en Chef de l'Etat
01 40 81 23 72
patrickchotteau@developpement-durable.gouv.fr



Véronique LE BOUTELLER
Chargée de mission
Architecte Urbaniste en Chef de l'Etat
01 40 81 23 32
veronique-le-bouteller@developpement-durable.gouv.fr



Nicole SITRUK
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 41
nicole.sitruk@developpement-durable.gouv.fr



Gérard LAMOUR
Conseil aux maîtres d'ouvrage
Ingénieur des TPE
01 40 81 23 43
gerard.lamour@developpement-durable.gouv.fr



Hélène VILLEMANT
Conseil et expertise juridiques
01 40 81 23 33
helenevillemant@developpement-durable.gouv.fr



Sylvette FARGETTE
Chargée de formation
01 40 81 23 56
sylvette.fargette@developpement-durable.gouv.fr



Franck VERCRUYSE
Responsable de la communication
01 40 81 23 42
franckvercruyse@developpement-durable.gouv.fr



Thierry ACHARD
Comptabilité, budget,
coordination des consultants
01 40 81 23 36
thierryachard@developpement-durable.gouv.fr

Décret n° 77-1167 du 20 octobre 1977 portant création d'une Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de l'environnement, (...)

décète :

Art. 1^{er} - Il est créé une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments édifiés pour le compte des collectivités publiques.

Cette mission est placée auprès du ministre chargé de l'architecture.

Art. 2 - La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées. (...)

Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formations de maîtres d'ouvrage publics. (...)

Art. 3 - Le ministre chargé de l'architecture saisit le Premier ministre des mesures proposées par la Mission et susceptibles de favoriser la qualité architecturale des constructions publiques. (...)

Fait à Paris, le 20 octobre 1977



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Grande Arche - Paroi Nord
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30
Télécopie : 01 40 81 23 78
www.miqcp.gouv.fr

